

pour sa matérialité est en copie à partir de la date de la notice pour non-acceptation... Sec. 167. Quand un billet de banque est présenté pour honorer...

ARTICLE VI. Paiement Pour Honneur.

Sec. 171. Quand un billet a été présenté pour son paiement, toute personne pourra intervenir et le payer... Sec. 172. Le paiement pour honneur ou après protesté...

ARTICLE VIII. Billet en Une Série.

Sec. 176. Quand un billet est tiré en une série, chaque partie de la série émise numérotée et contenant une référence aux autres parties... Sec. 177. Quand deux parties ou plus d'une série sont négociées à différents ports...

TITRE III. Billets à ordre et chèques.

ARTICLE I.

Sec. 184. Un billet à ordre négociable selon l'esprit de cette loi est une promesse sans conditions par écrit fait par une personne à une autre, signée par l'auteur...

TITRE IV. Dispositions générales.

ARTICLE I.

Sec. 190. Cette loi sera connue sous le nom de Loi de l'Instrument négociable. Sec. 191. Dans cette loi, à moins que la contexture de l'exige autrement, l'acceptation veut dire une acceptation complétée par la livraison de la notice...

E. H. SNYDER, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Président pro-tem du Sénat.

NEWTON C. BLANCHARD, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Approuvée le 29 juin A. D. 1904. Copie conforme. JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 65.

Par M. Brand. Projet de loi de la Chambre No 1. Pour recueillir les revenus de l'Etat de la Louisiane, en imposant une taxe temporaire sur la vente de tickets de cartes de jeu de cartes, de cartes de jeu de cartes, de cartes de jeu de cartes...

millions de dollars et à plus de deux mille cinq cents dollars, la licence sera de cent cinquante dollars. Sec. 1. Les cartes de jeu de cartes...

E. H. SNYDER, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Président pro-tem du Sénat.

Approuvée le 29 juin A. D. 1904. Copie conforme. JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 66. Par M. Thorpe. Résolution concernant le Règlement de l'Etat de la Louisiane, importé du Texas...

Sec. 1. Le règlement de l'Etat de la Louisiane, importé du Texas, est approuvé. Sec. 2. Le règlement de l'Etat de la Louisiane, importé du Texas, est approuvé...

E. H. SNYDER, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Président pro-tem du Sénat.

Approuvée le 1er juillet A. D. 1904. Copie exacte. JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 67. Par M. Barrott. Projet de loi de la Chambre No 91. Amendement et décret à nouveau la section onze...

Sec. 1. Amendement et décret à nouveau la section onze de la loi No 158 de 1898 intitulée: Loi pour incorporer la ville de Shreveport...

E. H. SNYDER, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Président pro-tem du Sénat.

Approuvée le 1er juillet A. D. 1904. Copie exacte. JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 68. Par M. Lee. Projet de loi de la Chambre No 77. Pour recueillir les revenus de l'Etat de la Louisiane...

Sec. 1. Pour recueillir les revenus de l'Etat de la Louisiane, en imposant une taxe temporaire sur la vente de tickets de cartes de jeu de cartes...

E. H. SNYDER, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Président pro-tem du Sénat.

Approuvée le 1er juillet A. D. 1904. Copie exacte. JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 69. Par M. Janvier. Projet de loi de la Chambre No 90. Amendement et décret à nouveau les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34 de la loi No 111 de l'Assemblée Générale de la Louisiane...

Sec. 1. Amendement et décret à nouveau les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34 de la loi No 111 de l'Assemblée Générale de la Louisiane...

E. H. SNYDER, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Président pro-tem du Sénat.

Approuvée le 1er juillet A. D. 1904. Copie exacte. JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 70. Par M. Janvier. Amendement et décret à nouveau les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34 de la loi No 111 de l'Assemblée Générale de la Louisiane...

Sec. 1. Amendement et décret à nouveau les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34 de la loi No 111 de l'Assemblée Générale de la Louisiane...

E. H. SNYDER, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Président pro-tem du Sénat.

Approuvée le 1er juillet A. D. 1904. Copie exacte. JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 71. Par M. Lee. Amendement et décret à nouveau les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34 de la loi No 111 de l'Assemblée Générale de la Louisiane...

E. H. SNYDER, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Président pro-tem du Sénat.

Approuvée le 1er juillet A. D. 1904. Copie exacte. JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 72. Par M. Janvier. Amendement et décret à nouveau les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34 de la loi No 111 de l'Assemblée Générale de la Louisiane...

E. H. SNYDER, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Président pro-tem du Sénat.

Approuvée le 1er juillet A. D. 1904. Copie exacte. JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 73. Par M. Janvier. Amendement et décret à nouveau les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34 de la loi No 111 de l'Assemblée Générale de la Louisiane...

E. H. SNYDER, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Président pro-tem du Sénat.

Approuvée le 1er juillet A. D. 1904. Copie exacte. JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 74. Par M. Janvier. Amendement et décret à nouveau les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34 de la loi No 111 de l'Assemblée Générale de la Louisiane...

E. H. SNYDER, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Président pro-tem du Sénat.

Approuvée le 1er juillet A. D. 1904. Copie exacte. JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 75. Par M. Janvier. Amendement et décret à nouveau les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34 de la loi No 111 de l'Assemblée Générale de la Louisiane...

E. H. SNYDER, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Président pro-tem du Sénat.

Approuvée le 1er juillet A. D. 1904. Copie exacte. JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 76. Par M. Janvier. Amendement et décret à nouveau les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34 de la loi No 111 de l'Assemblée Générale de la Louisiane...

E. H. SNYDER, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Président pro-tem du Sénat.

Approuvée le 1er juillet A. D. 1904. Copie exacte. JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 77. Par M. Janvier. Amendement et décret à nouveau les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34 de la loi No 111 de l'Assemblée Générale de la Louisiane...

E. H. SNYDER, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Président pro-tem du Sénat.

Approuvée le 1er juillet A. D. 1904. Copie exacte. JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 78. Par M. Janvier. Amendement et décret à nouveau les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34 de la loi No 111 de l'Assemblée Générale de la Louisiane...

E. H. SNYDER, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Président pro-tem du Sénat.

Approuvée le 1er juillet A. D. 1904. Copie exacte. JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 79. Par M. Janvier. Amendement et décret à nouveau les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34 de la loi No 111 de l'Assemblée Générale de la Louisiane...

E. H. SNYDER, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Président pro-tem du Sénat.

Approuvée le 1er juillet A. D. 1904. Copie exacte. JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

La seule Fabrique qui ne soit pas dans le "Trust".

KLOTZ CRACKER FACTORY LIMITED.

615 à 625 Rue Tchoupitoulas. 614 à 624 Rue Constance. Nouvelle-Orléans. PHONE 925. P. O. BOX 58.

Bernard Klotz, Sr., Agent Général. Les Meilleurs Articles et les plus Frats qu'il y ait sur le marché.

LION BRAND Chemises Coles et Manchettes.

Tous sous la même marque de fabrique. Ils sont adaptés l'un pour l'autre.

EPARGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT. L'Annuaire de Soards DE 1904.

QUI VIENT DE FAIRE... ANNUAIRE COMMERCIAL. Prix local, \$6.00, par express \$6.40, expédié au régime de douane.

E. J. LOUPRE, 233 rue Decatur. Articles Divers pour Epiciers, BALANCES DE HOWE.

BANDAGES BERNIAIRES. FAITS SUR COMMANDE. Manufacture française de bandages et appareils médicaux garantis.

J. GARLICK, L'UNIQUE AFFICHEUR. Les meilleurs tableaux, localités écrites.

Téléphonex. J. GARLICK, L'UNIQUE AFFICHEUR. Les meilleurs tableaux, localités écrites. Bureau 833 Plans Commercial.

INCORPORÉE EN 1865. Succursale de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL. NEW ORLEANS, VIENX NO 65 RUE ROYALE.